

Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges

Conseil Communautaire

Du 5 décembre 2017 à 20h00 à l'amphithéâtre de L'IUT (11 rue de l'université)

de Saint-Dié-des-Vosges

ORDRE DU JOUR

a. Appel nominal

Article L 2121 – 17 du C.G.C.T.

b. Désignation du Secrétaire de Séance

Article L. 2121 – 15 du C.G.C.T.

Sommaire :

- 1- Approbation du compte rendu du conseil communautaire de la séance du 24 octobre 2017.
- 2- Ouverture des commerces le dimanche pour l'année 2018.
- 3- Validation du choix du délégataire – Délégation de Service Public du transport urbain.
- 4- Présentation du rapport annuel politique de la ville 2015 et 2016.
- 5- Attribution de fonds de concours.
- 6- Convention de partenariat Pratique musicale – année scolaire 2017-2018.
- 7- Approbation du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Michel-sur-Meurthe.
- 8- Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges.
- 9- Convention de partenariat avec L'école nationale supérieure d'architecture de Nancy pour un projet d'habitat des gens du voyage.
- 10- Constitution d'un groupement de commandes pour l'achat et la pose d'extincteurs au profit de la ville, de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges et du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Dié-des-Vosges.
- 11- Convention avec le PETR du Pays de la Déodatie pour les travaux éligibles au dispositif Certificat d'Economies d'Energie (CEE).
- 12- Mise en place de la carte d'achat public au sein de la collectivité.
- 13- Convention avec l'Etat concernant l'aide au logement temporaire 2017 pour les aires d'accueil des gens du voyage.
- 14- Transfert de gestion des collections du Musée Pierre Noël au 1^{er} janvier 2018 appartenant à la ville de Saint-Dié-des-Vosges.

- 15- Transfert de gestion des collections de la Médiathèque au 1^{er} janvier 2018 appartenant à la ville de Saint-Dié-des-Vosges.
- 16- Avenant n°1 à la convention de partenariat fixant les modalités avec l'association Alexis Lorraine.
- 17- Décision modificative n° 2 du budget annexe ordures ménagères TEOM 2017.
- 18- Ajustement du montant provisoire des attributions de compensation 2017.
- 19- Convention avec l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (EPFL) pour la maîtrise d'œuvre du site du souche situé à Anould.
- 20- Signature d'une convention de partenariat avec l'association Emmaüs pour l'installation d'une recyclerie.
- 21- Convention avec le département des Vosges pour le déploiement de la mallette numérique dans les médiathèques intercommunales du territoire.
- 22- Convention avec la Caisse d'Allocations Familiales des Vosges concernant l'accès à « Mon Compte partenaire ».
- 23- Avenants aux conventions signées dans le cadre du groupement de commandes constitué pour les travaux de restauration de la Vologne et de ses affluents.
- 24- Convention d'information foncière proposée par la SAFER Grand Est.
- 25- Décision modificative n° 3 du budget principal 2017.
- 26- Avenant à la convention avec le Pays de la Déodatie pour le Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV).
- 27- Communication des décisions du Bureau et du Président.